GE Power & Water
Water & Process Technologies

FICHE SIGNALÉTIQUE
TITRANT MICRODURETÉ, 1 ML=0.2 MG CACO3

1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom de la substance	**TITRANT MICRODURETÉ, 1 ML=0.2 MG CACO3**
Version n°	1.0
Date de la révision	Sep-22-2014
Préparée par	Cette fiche signalétique a été préparée par GE Water & Process Technologies Département de la réglementation (1-215-355-3300)
No CAS	Mélange
Application du produit	Réactif.

Identification de la société/entreprise

GE Water & Process Technologies Canada
3239 Dundas Street West
Oakville, Ontario, L6M 4B2
T 905-465-3030

Numéro de téléphone en cas d'urgence

(800) 877-1940

2. Identification des risques

Description générale des risques	Aucun risque pour la peau. Peut causer faible irritation des yeux. Ne devrait pas irriter les voies respiratoires.
Effets potentiels sur la santé	
Yeux	Peut causer faible irritation des yeux.
Peau	Voie principale d'exposition Aucun risque pour la peau.
Inhalation	Ne devrait pas causer une irritation des voies respiratoires.
Ingestion	Aucun effet nocif n'est prévu.
Organes cibles	Aucune preuve d'effets chroniques latents.
Signes et symptômes	Sans objet.
Conditions médicales aggravées par exposure	Aucuns connus.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Les composants ne sont pas dangereux ou sont sous les limites de divulgation requises.

Remarques sur la composition	Les renseignements exigés par SIMDUT pour les ingrédients composant ce produit sont donnés ci-dessous. Consulter les autres sections de cette fiche pour l'évaluation des risques associés à ce produit.

4. Mesures de premiers soins

Procédures de premiers soins

Contact avec les yeux	Retirer les lentilles cornéennes, s'il y a possibilité de le faire. Tenir les paupières ouvertes. Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin.
Contact cutané	Laver avec de l'eau et du savon. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Inhalation	Amener la victime à l'air frais. Obtenir des soins médicaux si une toux ou d'autres symptômes apparaissent.
Ingestion	Ne jamais faire avaler quelque chose à une victime inconsciente ou souffrant de convulsions. Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un médecin. Diluer le contenu de l'estomac avec 2-8 onces liquides (60 à 240 ml) d'eau ou de lait.
Avis aux médecins	Aucun antidote particulier n'est recommandé.

5. Mesures de lutte contre le feu

Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié	Produit chimique sec, CO2, pulvérisateur d'eau ou mousse ordinaire.

Protection pour les pompiers

Équipement de protection pour les pompiers	Porter des vêtements de protection complets, y compris un casque, un appareil autonome de respiration à pression positive ou à demande de pression, des vêtements de protection et un masque de protection.
Équipement/directives de lutte contre les incendies	Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes. Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet).

Données sur l'explosibilité

Sensibilité aux décharges électrostatiques	Donnée inconnue.
Sensibilité aux chocs	Donnée inconnue.

6. Procédures en cas de déversement

Précautions individuelles	Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Éviter le contact avec le produit déversé. Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8 de la FTSS.
Mesures de précautions environnementales	Éviter le rejet à l'égout et dans les environnements terrestres et les cours d'eau. L'eau contaminée avec cette produit peut être envoyé à un centre de traitement d'égout sanitaire, ou une installation de traitement des déchets autorisée, conformément à des accords locaux.
Méthodes de nettoyage	Ventiler, utiliser l'équipement de protection recommandé. Absorber avec de la terre, du sable ou une autre substance non-combustible le produit et transférer le tout dans des conteneurs en vue d'une mise au rebut ultérieure. Rincer abondamment avec de l'eau. Aérés humide peut être glissant. Répandre sable/gravier.

7. Manutention et entreposage

Manutention	Aucune mesure de précaution particulière n'est requise au-delà de bonnes pratiques d'hygiène courante. Voir les conseils de protection personnelle supplémentaires pour la manipulation de ce produit dans la rubrique 8.
Entreposage	Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Ne pas congeler. Si gelé, dégeler complètement et mélanger soigneusement avant l'emploi.

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Valeurs limites biologiques	Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.
Contrôle ingénieur	Assurer une ventilation efficace.

Équipement de protection individuelle

Protection pour les yeux et le visage	lunettes à l'épreuve des éclaboussures.
Protection de la peau	Le port de gants de caoutchouc ou de matériel synthétique est facultatif. Laver après chaque utilisation. Remplacer selon le besoin.
Protection respiratoire	Une protection respiratoire n'est pas requise.

9. Caractéristiques chimiques et physiques

Apparence

État physique	Liquide
Couleur	Colorless
Odeur	Aucun
Seuil de perception de l'odeur	Donnée inconnue.
pH (produit concentré)	12
Pression de vapeur	Donnée inconnue.
Densité de vapeur	(Air = 1)

Point d'ébullition	Donnée inconnue.
Point de fusion/point de congélation	Donnée inconnue.
Solubilité (eau)	Donnée inconnue.
Densité (70°F, 21°C)	1
Point d'éclair	200 °F (93 °C) Coupelle ouverte
Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieures, % en volume	Donnée inconnue.
Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieures, % en volume	Donnée inconnue.
Température d'auto-inflammation	Donnée inconnue.
Taux d'évaporation	< 1 (Éther = 1)
Viscosité et température	70 °F (21 °C)

10. Stabilité chimique et données sur la réactivité

Stabilité chimique	La substance est stable dans des conditions normales.
Conditions à éviter	Donnée inconnue.
Matières incompatibles	Oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux	amines volatil. Ammoniac, oxydes de carbone et de nitrogen en cas d'incendie.
Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

11. Données toxicologiques

Données toxicologiques

Produit	Espèces	Résultats d'essais
TITRANT MICRODURETÉ, 1 ML=0.2 MG CACO3 (CAS Mélange)		
Aiguë		
Cutané		
DL50	Lapin	> 2000 mg/kg, (Estimated value)
Orale		
DL50	Rat	> 2000 mg/kg, (Estimated value)

12. Données écologiques

Écotoxicité	Aucune donnée d'écotoxicité observée pour les ingrédients.

13. Élimination des résidus

Instructions pour l'élimination	Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Les contenants ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Ce produit et son contenant doivent être éliminés d'une manière sécuritaire.
Emballages contaminés	Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Étant donné que les récipients peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient.

14. Informations relatives au transport

TDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

DOT

Non réglementé comme une marchandise dangereuse.

Peut être recipient d'une exemption en vertu DOT. Consulter la BOL pour recipient de classification.

IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

15. Données réglementaires

Situation SIMDUT Non contrôlé

Inventaires

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence
Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

Liste des abréviations

CAS: Le numéro de registre par le Chemical Abstracts Service (CAS) de l'American Chemical Society
TSRN ou LCRD: Un numéro d'enregistrement en conformité à la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (LCRMD)
ACGIH: l'American Conference of Governmental Industrial Hygienists , États-Unis
NOEL: No Observed Effect Level
STEL: Short Term Exposure Limit
CL50: concentration létale, 50%
TWA: Moyenne pondérée dans le temps
BOD: Demande biologique en oxygène
COD: Demande chimique en oxygène
TOC: Carbone organiques total
Association du transport aérien international
IMDG: International Maritime Dangerous Goods Code
DL50: dose létale, 50% NFPA: National Fire Protection Association, États-Unis

Classification HMIS®

Santé: 0
Inflammabilité: 0
Danger physique: 0
Protection individuelle: A

Classements NFPA

Santé: 0
Inflammabilité: 1
Instabilité: 0

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Cette fiche technique signalétique comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s) :

Données HazReg : Inventaires internationaux